L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE 1869. 43e année—Vol. XLIII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

MERCREDI MATIN, 15 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par F. J. Spear, à 10 heures, au No 16 de la rue St Charles, [illegible] Commune, le fonds du [illegible] de la succession de Victor Triquet, [illegible] gants, sacs de voyage, parfumerie, [illegible] de barbier, chaises, miroirs, [illegible].

Par [illegible] Jr., à sa salle d'encan 123, rue Gravier, [illegible] meubles, pianos et marchandises.

Par G. Lesmond, au No 29 de la rue de Chartres—Habillements d'hiver, chapeaux pour hommes et enfants, articles de toilette et foulards-coups.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et articles de toilette.

Par [illegible], à leur salle d'encan, rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins.

Par H. S[illegible], au No 46 de la rue de Chartres—Chapeaux, marchandises sèches, articles de toilette.

☞ **Achetez vos conserves et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.**

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES,
185..........Rue des Remparts..........185

☞ Succession de Victor Triquet—Il sera vendu aujourd'hui, à 10 heures précises, par Pia Ide J. Spear, la [illegible] appartenant à la susdite succession, [illegible] St-Charles—Véritables gants Jouvin, [illegible] cravates, soie, parfumerie, [illegible], sacs de voyage, le bail et toute la [illegible]. Ceci étant le dernier jour de vente [illegible] ne pas y manquer.

☞ [illegible] servir [illegible] d'argent empruntant plus [illegible] pour être vendu à l'encan [illegible] par MM. C. E. Girardey & Co., sera [illegible] Exchange Place [illegible].

[illegible] faire des cadeaux de Noël [illegible] ne devrait pas manquer [illegible] collection [illegible].

THEATRES.

Aujourd'hui, Mercredi.

Académie de Musique. — Snare, or what [illegible].

St Charles — Kit, or the Arkansas traveller.

Variétés — [illegible], drame, et Brother Bill and [illegible].

Crescent City Museum—Nos 40 et 42, rue St Charles, [illegible] Hotel.

Les Problèmes Financiers.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DES FINANCES.

Nous avons [illegible] pour parler du rapport de M. Boutwell que nous en avons une copie [illegible] yeux. La solution des questions [illegible] résultent de la situation et le [illegible] pour le pays que nous [illegible] lecteurs en conséquence [illegible] de l'espace dont nous [illegible] et à la discussion des principaux points de ce rapport. Voici [illegible] passages relatifs aux différents problèmes financiers du jour.

LA CONTRACTION DU PAPIER-MONNAIE.

[illegible]

LE PAIEMENT DES PAIEMENTS EN ESPÈCES.

[illegible]

L. M. Boutwell ouvre une longue parenthèse pour [illegible] qui n'avait pas besoin d'être [illegible] développement de la marine [illegible] pays est indispensable à la prospérité du pays, et sa démonstration lui fait ou [illegible] Mais réservons cette question [illegible].

[illegible]

LA DETTE PUBLIQUE.

Le 1er décembre 1869, le principal de la dette publique des Etats-Unis, sans déduire les titres et les fonds en caisse s'élevait à $2 605 286,789 82. Sur ce chiffre il y a pour $156,113,256 de billets des Etats-Unis ne portant pas d'intérêt. La plus grande partie de ces billets est nécessaire comme monnaie, mais le montant peut en être réduit sur le revenu ordinaire du pays si le Congrès croit utile d'adopter une disposition pour cette réduction. Le papier-monnaie fractionnel en circulation était de $38 885,561 68, et aucune législation n'est nécessaire au sujet de cet item de la dette publique. Il y avait aussi en circulation des certificats pour de l'or déposé dans le Trésor, montant à $36,862,940. Ces certificats sont remboursables à présentation. Ces trois items s'élèvent en totalité à $431,861,763 18, et en prenant des dispositions pour la dette publique, *il n'est pas nécessaire* de les prendre en considération. Sur l'emprunt du 1er janvier 1861 il reste dehors $7,022,000 qui sont payables le 1er janvier 1871. L'emprunt de 1863 de vingt millions est payable en 1873. Les obligations connues sous le nom de dix-quarante et s'élevant à $194,567,300, ne sont payables qu'en 1874. Les obligations six pour cent payables en 1881 s'élèvent à $283,677,000. Comme les obligations connues sous le nom de 5-20 et de 10-40, montant en totalité à $478 244,900 ne sont pas dues, et ne peuvent être payées avant 1874 et 1881, *il est inutile* de s'en occuper dans les dispositions à prendre pour un nouvel emprunt. Les obligations 5-20, montant en totalité à $1,602,671,100 ou sont dues ou le deviendront bientôt, et c'est sur cette catégorie des dettes publiques et *sur elle seule* que l'attention doit se porter. Sur ce montant il en a été racheté pour $75,477,800 depuis le mois de mars dernier, et les titres sont maintenant aux mains du gouvernement.

LA CONVERSION DES 5-20.

Avant qu'aucune mesure pour la conversion des 5-20 puisse être consommée, le gouvernement sera à même d'en racheter au moins pour 75 millions de plus. Il restera au 1er juillet prochain pour environ $1,450,000,000 de titres 5-20 dans les mains des créanciers publics. Sur toute la dette des Etats-Unis, il n'y a que la somme peu importante de 27 millions qui sera due et payable avant 1874. Dans ces circonstances il ne me paraît pas sage d'autoriser la conversion de la totalité des 5-20 qui resteront dehors au 1er juillet prochain, mais je pense qu'il faut en laisser en circulation pour 250 millions qui pourront être rachetés ou remboursés avant 1874. Si on laisse cette somme de 250 millions dans ce but, toute la dette publique sera dans une condition à être aisément rachetée.

De 1874 à 1881 les titres 10-40 pourront être payés, et on pourra également faire face au rachat des titres qui deviendront dus en 1881. Il peut être sage de réduire l'emprunt proposé à $1,000,000,000 ce qui laisserait à payer avant 1881 la somme d'environ $670,000 000 ou à peine plus de 60 millions par an. En admettant que l'emprunt proposé soit pour un montant qui ne dépasse pas $1,200,000,000 je recommande qu'il soit offert en trois classes de $400,000,000 chacune, la première payable en 15 ans et qui serait payée en 20 ans; la seconde payable en 20 ans et qui serait payée en 25, la troisième payable en 25 ans et qui serait payée en 30 ans. Les conditions essentielles du nouvel emprunt me paraissent devoir être celles-ci :

1o—Que le principal et l'intérêt soient payables en espèces.

2o—Que les titres 5-20 soient reçus en échange pour les nouveaux.

3o—Que le principal soit payable dans ce pays et que l'intérêt soit payable soit aux Etats-Unis soit en Europe, suivant que les souscripteurs à l'emprunt le désireront.

4o—Que le taux d'intérêt ne dépasse pas 4 1/2 pour cent par an.

5o—Que les souscripteurs en Europe reçoivent leur intérêt à Londres, Paris, Berlin ou Francfort à leur choix.

6o—Que les obligations, principal et intérêt soient exemptes de toute taxe, déduction ou réductions d'aucune sorte, jusqu'à ce qu'il soit jugé à propos de soumettre les citoyens des Etats-Unis à une taxe sur le revenu tiré des obligations égale à celle qui est imposée par les lois des Etats-Unis sur les revenus dérivés d'autres placements.

Suit un paragraphe dans lequel M. Boutwell insiste pour que les obligations fédérales soient exemptées des taxes d'Etat et des taxes locales.

En offrant le nouvel emprunt il faut donner aux citoyens et autres sujets des autres gouvernements la plus forte assurance que l'intérêt et le principal seront payés en espèces, conformément aux termes des titres émis, sans aucune déduction ou réduction. Afin d'éviter la nécessité d'employer des agents pour la négociation de l'emprunt, je recommande respectueusement qu'une commission libérale soit attribuée aux souscripteurs, et qu'il soit permis aux premiers qui souscriront de choisir la classe d'obligations à laquelle leurs souscriptions s'appliqueront. Je recommande, en outre, relativement à l'emprunt proposé, que les banques établies en vertu de la loi pourvoyant à une monnaie nationale, soient requises de substituer les titres du nouvel emprunt à ceux qui sont actuellement déposés en garantie de leurs billets. Si une banque refusait d'accepter la nouvelle condition, une disposition devrait être adoptée pour la reddition de sa charte et l'autorisation devrait être donnée d'organiser de nouvelles banques pour combler le déficit qui serait ainsi créé.

LE REVENU NATIONAL.

Une condition essentielle au succès du nouvel emprunt proposé est la continuation du système actuel de revenu. Le meilleur moyen d'engager les détenteurs actuels de titres 5-20 à les rendre et à recevoir un titre à plus long terme et portant un taux d'intérêt moindre, c'est la certitude que peut fournir la grandeur imposante *du magnifique* du revenu national que ces obligations seront bientôt rachetées. Nous devrions être préparés à leur offrir l'alternative soit d'accepter la nouvelle obligation à un taux d'intérêt moindre, soit de recevoir le paiement du principal des titres existant.

Quand les obligations 5-20 auront été converties pour $1,000,000,000 ou $1,200,000,000, le revenu pourra être réduit sensiblement, tout en laissant des sommes suffisantes, pour faire face aux dépenses ordinaires du gouvernement, pour payer l'intérêt de la dette et aussi pour amortir de 25 à 30 millions du principal annuellement. Si notre succès dans la négociation d'un emprunt égale mon attente—attente basée sur ce fait que l'aptitude et les dispositions du peuple des Etats-Unis à payer la dette publique et à maintenir le crédit public sont maintenant reconnus dans tous les marchés du monde—alors nous serons dans des conditions qui nous permettront d'entreprendre l'œuvre de réduire les taxes au commencement de la prochaine session du Congrès.

Le 30 juin 1868, le montant des certificats trois pour cent en circulation, et des billets à intérêts composés convertibles en certificats 3 0/0, était de $71 604 880, le 30 juin 1869, le montant en circulation était de $45 991 110, ce qui indiquait une réduction de $25,613,660 dans cette catégorie de titres de la dette. Le 1er décembre 1869 il ne restait plus dehors que $19,816,150, ce qui fait une réduction totale, en 17 mois, de $51,888,730. Les certificats 3 0/0 sont, à un degré étendu, un substitut pour les billets des Etats-Unis, puisqu'ils composent une forte partie de la réserve des banques, et qu'ils grossissent ainsi indirectement, bien que pour moins que leur valeur nominale, la quantité du papier monnaie. Je recommande l'adoption d'une disposition pour le rachat des certificats 3 0/0 dans un délai raisonnable, et, comme compensation pour la réduction que cela occasionnera dans le papier monnaie en circulation, je demande l'autorisation d'accorder des chartes à des banques dans les Etats où le capital de banque est moindre que la portion à laquelle ils ont droit, et cela pour un montant ne dépassant pas 35 millions. Le rachat des certificats 3 0/0 et les additions au capital des banques, pourraient être arrangés de façon à ne pas produire une perturbation sérieuse dans les finances ou les affaires du pays, tandis que des capitaux additionnels de banque seraient fournis aux sections qui en ont besoin, et cela sans accroissement du volume de la circulation.

LE SYSTÈME DES BANQUES.

Il y a, dans le système actuel des banques, deux vices qui exigent une législation prompte et efficace. Le premier est l'habitude qu'ont les banques d'accorder des intérêts sur les dépôts. L'effet de cette habitude est que les fonds qui sont entre les mains d'individus et qui, autrement, pourraient être prêtés pour les besoins réguliers du commerce et autres, sont remis à la garde des banques d'après l'idée que si la garantie n'est pas meilleure, le paiement peut être obtenu à la première demande. Les banques de la campagne et autres éloignées des grands centres du commerce, ayant reçu en dépôt de l'argent pour lequel elles paient un intérêt, sont anxieuses de transférer ces fonds à d'autres banques, desquelles elles recevront un intérêt égal ou supérieur. Elles sont aussi stimulées par le désir de placer leurs fonds là où elles peuvent en disposer en tout temps. Sous cette influence, de fortes sommes sont placées en dépôts dans les banques des villes, principalement de la ville de New-York, qui est le grand centre du commerce et de la finance pour la côte de l'Atlantique. Dans le cours ordinaire du commerce, le papier-monnaie du pays tend rapidement à s'accumuler dans les villes, et il n'est pas sage de stimuler cette tendance par des moyens artificiels. Mais le mal ne fait qu'appauvrir le pays. Comme les banques des villes peuvent être appelées à tout moment à répondre aux traites de leurs déposants, elles refusent de faire des prêts représentant ces fonds sur du papier de commerce à terme, et elles se bornent à faire des "prêts sur demande", comme on les appelle, sur des titres du gouvernement ou autres comme garanties collatérales.

Les négociants, généralement, n'empruntent pas de fortes sommes payables sur demande. La conséquence est que les capitaux ainsi accumulés dans les Banques de ville sont prêtés à des spéculateurs. L'étendue de ce mal se voit dans ce fait que sur les prêts des banques de la ville de New York en octobre 1868 il y en avait pour 28 millions sur papier de commerce et pour 68 millions sur demande avec garanties collatérales, et en octobre 1869 pour 99 millions sur papier de commerce et pour 59 millions sur demande. Dans l'année précédente 41 pour cent et dans la présente année 37 pour cent des prêts faits par les banques de New York étaient sur demande. Un autre résultat de ce système est que ceux qui empruntent des capitaux sur papier de commerce dans un but légitime, paient de trois à six pour cent d'intérêt additionnel par suite du rapport aux personnes qui empruntent pour spéculer. Je recommande donc qu'une loi soit passée pour interdire absolument aux Banques de payer un intérêt sur les dépôts et pour limiter aussi leurs prêts sur garanties collatérales à ou chiffre qui n'excédera pas 10 pour cent de leur capital.

Je suis aussi convaincu que l'habitude de certifier les chèques, même quand il y a dans la banque des fonds au crédit du tireur du chèque, est pleine de dangers et qu'elle devrait être entièrement interdite.

Le rapport se termine par un état des recettes et des dépenses de l'année fiscale finissant le 30 juin 1869. Nous nous proposons de commenter les vues exprimées par M. Boutwell.

☞ La machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs réalise les prodiges des fées: elle est si simple qu'un enfant de 5 ans peut s'en servir. A vendre par M. S. Hedrick & Co., 118 Canal.

☞ Il n'est pas étonnant que les honnêtes gens vous fassent l'éloge de la machine à coudre à points tordus de Wilcox & Gibbs, que les poëtes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, etc., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la destinée de la femme. A vendre par M. S. Hedrick, 87 et 118 de la rue du Canal.

$55—C'est le prix de la célèbre Machine à coudre de Grover & Baker, laquelle a remporté le deux premiers prix à la troisième foire de l'Etat de la Louisiane et la croix de la Légion d'Honneur à la dernière Exposition de Paris.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

—Avez fait hier par Gambetta à Bancel (e. g. d. g.):

"Parmi les hommes de la situation, les seuls possibles sont incapables, les seuls capables sont impossibles."

INAUGURATION DU CLUB LOUISIANAIS.

Le Club Louisianais, à la formation duquel nous avons applaudi de tout cœur, est définitivement organisé. Installé dans une des plus belles maisons de la rue Royale, au centre du quartier français, il inaugurera ce soir ses vastes et magnifiques salons.

La fête, d'après ce que nous connaissons du programme, ne peut manquer d'être très brillante. Plusieurs artistes distingués, chanteurs et instrumentistes, s'y feront entendre.

Nous remercions le comité du Club des invitations qu'il a adressées à la rédaction de l'*Abeille*. Nous nous ferons un plaisir d'assister à ce rendez-vous franco-louisianais.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain jeudi, la *Muette de Portici*, dans laquelle MM. Michot et Dumestre, ainsi que les autres interprètes, ont obtenu un si brillant succès. Cette représentation de l'œuvre populaire d'Auber emprunte un nouvel attrait aux débuts de Mme Pepita, première danseuse, qui remplira pour la première fois le rôle de Fenella.

Nous engageons les personnes qui désirent s'assurer des places pour cette représentation à les retenir à l'avance.

CONCLAVE ÆTNA No 15—S∴W∴M∴—Ce conclave populaire, organisé le 24 mars 1868 par 150 fondateurs, compte maintenant 313 membres actifs. Dans les rôles, on reconnaîtra les noms de nos meilleurs et de nos plus influents citoyens. Ils ont loué pour plusieurs années les 3e et 4e étages de la grande maison de la rue Carondelet No 3, et ils les ont meublés d'une manière magnifique.

Nous avons eu le plaisir d'assister à l'installation des officiers, installation qui a eu lieu hier soir dans la salle de l'Ætna. Les cérémonies ont été exécutées par le grand archer Wm E. Fitzgerald, assisté d'une pleine représentation du Grand Conclave de la Louisiane. Voici la liste nominale des officiers installés pour 1870:

Wm E. Fitzgerald, T. E. Chef;
Jas. Bradford Williams, Chancelier;
John Casey, Prévôt;
J. A. Bourg, Scribe;
Simon Kohlmann, Trésorier;
Martin Bibli, Inspecteur-Général;
Geo. C. Norcross, Hérault;
Geo. A. Meilleur, Secrétaire de finance;
D. M. Kelley, Gardien;
John H. Aitken, Sentinelle au dehors.

A la fin des cérémonies, tous les membres se sont ajournés à la salle de leur club et ont passé le reste de la soirée à porter des toasts et à chanter.

BONBONS.—Nous invitons nos lecteurs à jeter les yeux sur la grande annonce que M. J. Jané publie aujourd'hui dans nos colonnes. Ils verront dans cette annonce que M. Jané a un magnifique stock de bonbons et de fruits cristallisés, fabriqués dans son établissement, au coin des rues Canal et Remparts, et qu'il vend à des prix défiant toute concurrence. Une réduction de 20 pour cent sera faite pour toute quantité au-dessus de 5 livres, et tous bonbons assortis peuvent être livrés par lui au prix de 70 cents la livre. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver une meilleure occasion d'acheter des bonbons à bon marché. Nous engageons donc les personnes qui ont des cadeaux à faire à aller visiter la confiserie de M. Jané où elles trouveront tout ce qu'elles pourront désirer en fait de sucreries fines.

SALLE DES PATINEURS.—Il y aura ce soir une brillante réunion à la salle des patineurs, au Mechanic's Institute. La jeunesse créole des deux sexes rivalise maintenant avec la jeunesse anglo-saxonne dans ces exercices salutaires introduits parmi nous par MM. Lawrence & Co. et le professeur St-Charles. Le prix d'admission aux séances du soir est de 50 cents et le coup d'œil vaut certainement cette modique somme. Le *Rink* est devenu le rendez-vous de la fashion.

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN.—Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices la liste de cadeaux simples et de bon goût qu'on trouvera dans l'annonce de MM. Hébert & Escousse. Nos voisins ont reçu, comme toujours, un très joli choix de boîtes et de cartonnages, avec chocolats, bonbons et fruits pour les remplir, et un assortiment varié de livres, paroissiens, albums et articles de papeterie.

DEPOT DE MACHINES.—La roulaison des cannes à sucre sera bientôt terminée partout en Louisiane, mais le grand dépôt de machines de T. B. Bodley & Co., rue Perdido No 9, n'intéresse pas seulement les grands planteurs et les sucriers. On y trouve aussi toutes sortes d'ustensiles ou d'instruments aratoires pour les fermiers et tous les cultivateurs en général. Ce qu'il y a de remarquable dans la maison Bodley, c'est que les machines qui y sont exposées ne ressemblent pas à cette classe d'instruments d'aventure, non éprouvés et inconnus, qui le plus souvent répondent fort peu aux véritables besoins de l'agriculture. Le dépôt de la rue Perdido est, au contraire, un composé de tout ce que l'expérience a créé de mieux jusqu'ici pour épargner la main de l'homme et activer les travaux. Tout ce qu'on y voit est justifié par la pratique et l'on peut y acheter de confiance tous les articles ayant un but déterminé et indiqué, ces articles répondant toujours à l'attente du planteur ou du fermier.

CIGARETTES.—La maison Fernandez & Villa vient de recevoir par le steamship *Liberty*, de véritables cigarettes de la Havane, des marques réputées HONRADEZ et FIGARO. Leur magasin est à l'encoignure des rues Royale et Douane.

$55.—Une dame ne saurait faire une plus grande économie qu'en achetant une Machine à coudre de cinquante cinq piastres, de Grover & Baker. C'est une compagne aussi commode que gaie.—A vendre au No 182 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans.

$55.—C'est le prix, à New York, de la Machine à coudre de Grover & Baker qui se vend au No 182 de la rue du Canal. On ne paye ni prime ni assurance.

L'ANNEXION DE SAINT-DOMINGUE

On écrit de Santo-Domingo, en date du 10 novembre :

"Depuis quelque temps on ne s'occupe dans notre ville que de l'annexion probable de la république dominicaine aux Etats-Unis. C'est un fait curieux que Pimentel, Cabral et Baez, les trois chefs militaires qui ont dirigé nos nombreux mouvements révolutionnaires de 1864 à 1869, sont d'accord sur la question de l'annexion. Pour commencer par le général Pimentel, qui commandait dans la guerre contre l'Espagne, il envoya à Washington en 1864 don Pablo Pujol avec la mission d'offrir gratuitement aux Etats-Unis la baie de Samana. C'eût été un premier pas vers l'entrée dans l'Union américaine. M. Seward ajourna sa réponse.

"Pimentel fut remplacé par Cabral; Cabral fut remplacé par Baez, qui à son tour céda le pouvoir, en 1865, à celui qu'il avait renversé. Cabral ayant appris que le Danemark offrait de vendre l'île de Saint-Thomas aux Américains, il s'empressa de leur proposer de son côté la baie de Samana pour la somme de trois millions de piastres. Mais avant que les négociations eussent fait des progrès sérieux, Baez revint de nouveau au pouvoir; suivant le vœu de son parti, il substitua au projet de cession de Samana celui de l'annexion de l'Etat dominicain tout entier. Les habitants de Santiago, de Puerto Plata, de Seybo, de la Vega applaudirent immédiatement à ce projet, auquel les marchands et les résidents étrangers de Santo-Domingo donnèrent également leur sanction.

"De leur côté, Pimentel et Cabral, qui n'ont jamais été d'accord sur aucun autre point, revendiquent le mérite d'avoir les premiers travaillé à obtenir l'annexion. Ils ont fait imprimer et répandre des proclamations dans lesquelles ils engagent le peuple à se prononcer hautement pour l'admission de Saint-Domingue dans l'Union américaine.

"Voilà pourquoi on peut considérer comme très sérieuses les négociations qui sont ouvertes maintenant entre le président Baez et le gouvernement de Washington. Si le Congrès fédéral s'y prête, l'annexion sera avant deux mois un fait accompli."

RAPPORT DU CONTROLEUR DE LA CIRCULATION.

Le rapport du contrôleur de la circulation établit que le nombre des banques nationales en activité est de mille six cent vingt. Le montant des valeurs de toutes dénominations émises au 30 septembre, y compris les coupons perdus ou détruits qui avaient été rachetés partiellement, s'élève au chiffre de 299,789,895 dollars; les obligations des Etats-Unis se trouvant, à la même date, entre les mains du Trésor, et destinées à assurer le rachat des valeurs en circulation des banques nationales, représentant une somme de 342 millions 475,100 dollars.

Le contrôleur soumet au Congrès la question de savoir s'il n'y aurait pas lieu de faire provision pour le paiement des obligations volées, lorsqu'elles sont présentées par des porteurs innocents.

Ce fonctionnaire examine et discute les clauses du statut relatif à la liquidation des banques nationales, le mode de recouvrement des taxes, la surveillance des banques par des agents spéciaux. Il propose la création d'une agence centrale pour les rachats, démontre les abus des banques libres et insiste sur les réformes qu'il y aurait urgence de leur imposer.

M. Hurlburd termine son rapport par cette recommandation :

"En prévision du jour à venir où l'uniformité des valeurs prévaudra de nouveau, il serait sage que la législature établit un système de banques vraiment national dans son caractère et son but, qui fournirait un agent de circulation sûr et de valeur uniforme dans tous les Etats de l'Union."

—Une expression pittoresque d'un orateur irréconciliable :

Il a appelé le Sénat "*la grande faisanderie impériale!*"

CHRONIQUE LOCALE.

AFFAIRES DES CONSEILS DE VILLE.—Hier matin MM. Bermudez et Cotton ont paru devant la Cinquième Cour de District pour défendre les Conseils de Ville contre les créatures, autrement dit, les acceptables de M. Warmoth. Mais le juge Thomas, qui est l'avocat des acceptables, n'ayant pas trouvé devant lui pour adversaire, dans une affaire qui concerne la ville, M. Beckwith, avocat de ville, a objecté à la substitution et a soutenu que nul autre que l'avocat de ville ne devait paraître comme principal. M. Bermudez a dit qu'en vertu d'une ordonnance passée par les deux Chambres du Conseil communal, il avait été autorisé, avec le juge Colton, à représenter la ville dans cette affaire, l'avocat de ville étant excusé. Le juge Thomas a répondu que les devoirs de l'avocat de ville sont tracés et définis par la Charte et qu'il n'appartenait pas au Conseil de lui tracer d'autres devoirs ou de l'excuser. M. Beckwith qui, en ce moment du débat, s'est montré à la Cour, a été invité à s'expliquer. Il a dit qu'il demandait jusqu'à demain pour faire sa réponse et la Cour l'a ainsi ordonné. En conséquence, on entendra ce matin l'avocat de ville.

PONTS ET BANQUETTES.—On se plaint des ponts rompus et l'on ne dit rien des banquettes qui sont dans un état pire encore. Cependant la réparation des banquettes n'est pas à la charge de la ville. Pour les faire réparer, le commissaire des rues n'a qu'à envoyer une notice aux propriétaires des lots devant lesquels se trouvent les banquettes en ruine; et le commissaire des rues ne le fait pas. Il y a plus de deux ans que la banquette de la rue du Camp, entre les rues Race et Orange, est rompue en face d'un terrain vide. Il y a plus de deux ans que personne ne peut passer en cet endroit quand il pleut. Le commissaire des rues voudrait-il bien faire combler ce cloaque, afin de rétablir la circulation dans une section aussi passagère?

ACCIDENT.—Hier matin, vers 9 heures, M. Burke chargeait son fusil dans l'arrière-cour de sa maison, rue Clio, entre les rues Remparts et Liberté, lorsque le coup, partant accidentellement, l'a atteint à la poitrine et à l'épaule. Heureusement, le fusil n'était chargé que de très petit plomb de chasse, et la blessure, bien que douloureuse, n'est pas dangereuse.

CARACTERES SUSPECTS.—Nombre de gens suspects ont été traduits, hier matin, devant le juge Becker et ont été condamnés de un à six mois de prison.

VOL.—John Gordon se plaint d'avoir perdu 50 piastres dans la maison de Julia Williams, rue Gasquet, lundi soir; c'est-à-dire que M. Gordon, qui est un étranger venant du Texas, accuse la belle Julia de lui avoir volé ces $50. La justice correctionnelle prononcera entre elle et lui.

GARROTAGE.—M. Campbell, étranger à la Nouvelle-Orléans, se plaint d'avoir été garroté et volé, rue Dryades, à une heure avancée de la nuit de lundi. Mais M. Campbell ne dit pas ce qu'on lui a pris et n'indique pas précisément l'endroit où le garrotage a eu lieu. Il est vrai qu'il ne connaît pas les rues de la ville et qu'il est hors d'état de rien préciser sur ce fâcheux accident. Nous l'invitons alors à la prudence et, s'il veut absolument se promener la nuit, à ne rien porter sur lui et ce n'est un revolver à 22 coups avec lequel il pourra faire face à une troupe de brigands tout entière. Les revolvers à 22 coups sont à la mode. Avec cela, on peut se présenter partout dans le monde.

COUP DE POIGNARD.—Lundi soir, vers 7 heures, un homme de couleur nommé Jackson, dans une dispute survenue entre lui et Thomas Taylor, couleur, au coin des rues Première et Dryades, a reçu un coup de poignard dans le dos. La blessure est regardée comme dangereuse par le docteur qui a été appelé à lui donner des soins. Taylor, l'assaillant, n'a pas été arrêté.

SECOND DISTRICT.—James Dowsey a été arrêté lundi soir, rue Crossman, sur la prévention d'avoir essayé de voler un soulard. Il est aussi accusé d'avoir voulu faire évader un prisonnier qui se trouvait entre les mains de la police.

Plusieurs personnes ont été appréhendées sur prévention de vol.

VOL.—Lundi, dans la nuit, on a volé chez M. S. Sharp rue Franklin No 316, une montre d'or, une chaîne de même métal, un revolver, un chapeau fin, et divers autres articles. Pour entrer, le voleur a forcé une porte de derrière donnant sur une allée. C'est par là qu'il est sorti sans avoir été inquiété. Nous demandons une ordonnance qui supprime toutes les allées de derrière dans la ville. Les watchmen aux mêmes n'osent pas surveiller ces passages ténébreux, faits tout exprès pour la commodité des voleurs. Une fois engagés dans ces passages, les voleurs peuvent y travailler tout à leur aise, sans craindre le moindre dérangement.

ALDERMEN.—Réunion hier soir, sous la présidence de Mr. Shields.

Une communication du maire annonce la nomination de F. A. Johnson, comme collecteur des droits de la levée, à la place de C. H. Nobles.

Mr. Prados dit que ni le maire ni le gouverneur n'ont le droit de remplir une pareille vacance et que ce pouvoir appartient au Conseil. L'affaire est mise de côté sans décision.

Une ordonnance pour le recouvrement des taxes et la mise à exécution de jugements, est adoptée. Mr. Shield annonce qu'il en demandera la reconsidération.

Une ordonnance sur le pain, rédigée d'une manière conforme aux vues des boulangers eux-mêmes est adoptée. (A quoi servira-t-elle pour le public? Il est prouvé maintenant que ces messieurs du conseil ne peuvent rien faire de bon. Ne savent-ils pas? ne comprennent-ils pas ou ne veulent-ils pas? c'est ce qui restera à jamais obscur.)

Une résolution relative à la réparation des débarcadères est discutée. M. Prados pense que tout contrat de réparation doit être mis à l'enchère.

La résolution et une motion de reconsidération sont perdues.

Une résolution de l'autre Conseil confirmant le choix de John Daly, comme collecteur temporaire des droits de levée pour le Premier et le Quatrième District, est perdue par un vote de 3 contre 2 et deux blancs.

Le Conseil s'ajourne à jeudi soir pour discuter le budget et autres matières.

ASSISTANTS ALDERMEN.—Le rapport hebdomadaire du Trésorier accuse une recette de $19,333 et une dépense de $23,374. Balance $17.3.

Une communication du maire spécifie ses objections à l'assessement fait par le bureau métropolitain pour l'année suivante.

Une autre communication transmet un mémoire du Dr. Hays sur l'hôpital pour la variole. Référé au comité de santé.

Une communication du commissaire des rues proteste contre plusieurs adjudications faites par le contrôleur.

Le secrétaire des Water-Works rapporte une balance de $17,717.

Une communication du wharfinger se plaint du mauvais état des débarcadères dans le second et le troisième district. Il demande que le Conseil prenne un parti à cet égard.

L'ordonnance sur les licences est voté, mais avec de nombreux amendements qui en nécessiteront le renvoi au Conseil des Aldermen.

L'ajournement est prononcé.

TEMPERATURE—14 déc. 1869.

THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN No. 111, rue du Canal.

6 heures A. M.	56 degrés	
12 "	61 "	
3 " P. M.	62 "	
6 " "	58 "	

—Le consulat des Etats-Unis de Venezuela à Paris nous transmet la note suivante :

Les troupes de la Confédération ayant vaincu la faction de Maracaïbo, ce port se trouve de nouveau au pouvoir des autorités locales; en conséquence, les effets du décret du 10 juin dernier qui le déclarait fermé à l'importation ont cessé dès le 3 courant.

Je suis invité par le gouvernement de Venezuela à porter ce fait à la connaissance du commerce et à autoriser l'expédition des navires en destination du port de Maracaïbo.

Je vous serai obligé, monsieur le rédacteur, de vouloir bien, dans l'intérêt du commerce français, publier le présent avis dans le plus prochain numéro de votre journal.

Le consul des Etats-Unis de Venezuela.

Le *Journal officiel* publie le décret suivant :

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, empereur des Français,

A tous présents et à venir salut :

Sur la proposition de notre ministre des affaires étrangères ;

Considérant les services rendus par M. Ferdinand de Lesseps, pour le percement de l'isthme de Suez, et voulant lui donner à cette occasion un témoignage exceptionnel de notre bienveillance,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. M. Ferdinand de Lesseps, ancien ministre plénipotentiaire, est élevé à la dignité de grand-croix de notre ordre de la Légion d'honneur.

Art. 2. Notre ministre et secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et le grand chancelier de l'ordre sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Compiègne, le 19 novembre 1869.

NAPOLÉON.

Par l'empereur :

Le ministre des affaires étrangères,
Prince de LA TOUR-D'AUVERGNE.

—Le *Journal des Débats* a reçu la lettre suivante :

Je remercie les électeurs qui m'ont donné leurs suffrages. En présence du résultat du scrutin, je retire ma candidature.

Le vote de la 4e circonscription affirme tout à la fois le succès de l'opposition et la défaite du parti radical. J'ambitionnais de représenter au Corps législatif cette opposition résolue, mais ennemie de la violence, qui avait élu M. Ernest Picard.

Je reste fidèle à la cause libérale et à mon programme en me retirant aujourd'hui devant l'honorable M. Glais-Bizoin.

23 nov. 1869. E. ALLOU.

—Nous trouvons dans l'*Avenir national* la lettre ci-après :

Permettez-moi de remercier, par l'intermédiaire de l'*Avenir national*, les 6,000 électeurs républicains qui m'ont honoré de leurs suffrages dans la 4e circonscription. Nous pouvons, du reste, nous féliciter du résultat du scrutin : plus de 20,000 voix ont repoussé le candidat qui n'avait voulu ni rompre formellement avec l'empire ni adhérer aux principes de la démocratie. Un autre avantage de ce premier tour, c'est que la situation est on ne peut plus claire, et que pour le second, les choses vont de soi : ma candidature s'efface et M. Glais-Bizoin devient le seul candidat démocratique.

Tout à vous. HENRI BRISSON.
Mardi, le 23 nov. 1869.

— Un mot oublié du Père Hyacinthe :

A l'époque de ses grands succès dans la chaire de Notre-Dame, il recevait quotidiennement une avalanche de lettres élogieuses d'admirateurs, d'admiratrices et de quêteurs d'autographes.

— Et vous lisez tout cela? lui demanda un de ses amis.

— Oh non! La partie ne serait pas égale, ce serait faire métier de dupe : je n'oblige le public à m'écouter que pendant une heure; de bonne foi, peut-il m'obliger à le lire pendant une semaine.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Diverses conditions pour l'admission de la Virginie.

Congrès.

Bill pour réparer ou achever la Douane de la Nouvelle-Orléans.

Informations demandées sur les bouches du Mississippi.

Traversée de l'Atlantique en six jours.

Mouvement militaire en Portugal.

Contributions pour le Pape.

Ce que le denier de St-Pierre lui a valu en dix ans.

Nouvelles Européennes.

Lisbonne, 14.—La rupture entre le roi et le duc de Saldanha s'élargit chaque jour. La démission du ministère est attendue d'heure en heure. Le mouvement militaire conduit par le duc de Saldanha prend des proportions menaçantes. On annonce des désordres à Oporto.

Liverpool, 14 déc.—Le steamer Ville de Bruxelles a fait la traversée de New York en Europe en 6 jours. C'est la traversée la plus rapide faite jusqu'ici.

Londres, 14 déc.—Le steamer Monarch, avec les restes de Peabody, a été retenu à cause d'un coup de vent.

La soudaine apparition de la maladie dans la grande foire aux bestiaux a causé ici beaucoup d'alarme.

Francfort, 14.—Voici le vote dans la législature du Kentucky, aujourd'hui, pour un sénateur des Etats-Unis : Stevenson, 47; McCreery, 46; Turner, 17, Finlay, 10; Boone, 2; Rice, 5, King, 3.

Dublin, 14 déc.—On est entré hier soir dans une boutique d'armurier et le maître a été tué. On est entré dans plusieurs autres boutiques et nombre de pistolets ont été pris.

Madrid, 14 déc.—Les Carlistes sont très actifs sur les frontières françaises et portugaises.

Paris, 11 décembre.—Paul Angelo, député aux Cortès espagnoles et réfugié d'Espagne, a reçu ordre de quitter la France.

Rome, 14 décembre.—Les évêques ont apporté nombre d'adresses et de présents pour le Pape.

Il est officiellement annoncé que le St Père a réalisé 100,000,000 de francs des contributions du denier de St Pierre depuis 1859.

Nouvelles de la Havane.

La Havane, 14 déc.—Le bâtiment de guerre espagnol Isabel, avec des équipages pour 12 canonnières, est parti pour New York. Le steamer Teutonia est parti aujourd'hui pour la Nile-Orléans.

Nouvelles de Washington.

Washington, 14 déc.—CHAMBRE.—Un autre bill a été présenté pour l'admission de la Virginie à certaines conditions. Il tend à la commission de reconstruction.—Il est apparent qu'il y a divergence d'opinions dans le comité. Toute l'affaire a été renvoyée à samedi, par l'ostensible raison que les bills n'ont pas été imprimés.

Le comité n'a encore rien décidé au sujet de la Géorgie.

Le Sénat a passé la séance à entendre l'éloge du sénateur Fessenden.

Washington, 14 déc.—Le revenu a touché aujourd'hui $200,000.

L'amiral Door, sur le Powhatan, est arrivé à Key West avec 36 hommes de l'équipage du Liban.

L'avocat général Hoar décide qu'une législation additionnelle est nécessaire pour mettre le gouvernement fédéral à même de garder certains cimetières dans le Sud et indemniser les propriétaires des terres.

SÉNAT.—Thurman présente une résolution de 1,000 qui retire son assentiment au 15me amendement.

Cole présente une résolution chargeant le comité de finance d'examiner la question de whiskey à 1 piastre par gallon.

Kellogg présente un bill pour améliorer le Bayou Teche et réparer la douane de la Nile-Orléans. Le Sénat s'ajourne pour honorer la mémoire du sénateur Fessenden.

CHAMBRE.—Le comité des voies et moyens est chargé d'examiner la question d'abolir le Revenu et de diviser les taxes par l'Etat.

Cox présente une résolution portant que le peuple a appris avec horreur et indignation le traitement fait aux citoyens américains détenus comme prisonniers fénians par l'Angleterre.

Des informations sont demandées au secrétaire de la guerre à propos du creusement des bouches du Mississippi.

Les conditions du bill de Ward pour l'admission de la Virginie sont :

Que la Constitution ne sera jamais amendée de manière à priver aucun citoyen ou aucune classe du droit de vote dans cet Etat, ou du droit de siéger comme jurés ou du droit de participer également au fonds d'école et aux privilèges d'école maintenant reconnus par la Constitution d'Et. Le bill porte aussi que toute élection à cette Constitution pourra être faite en ayant égard au temps, au lieu et à la résidence des votants.

Nouvelles diverses.

Galveston, 14 déc—Les retours de 100 comtés sont reçus. La majorité de Davis est réduite à 1,754.

Conner, conservateur, est probablement élu pour le Congrès, dans le premier district, Clark, radical, dans le second, et Haynes, conservateur, dans le quatrième.

Philadelphie, 14 déc—Le steamer haïtien Triumph, ci-devant le bélier confédéré Atlanta, a été désemparé en descendant la rivière et a été ramené par un remorqueur.

Boston, 14.—Une défalcation d'un demi-million de dollars a été découverte à la banque nationale de Howard.

Mobile, 14—Le Sénat aujourd'hui a discuté le bill de chemin de fer omnibus, sans arriver à rien de définitif. Il propose d'émettre des obligations d'Etat en faveur de certaines lignes jusqu'à concurrence de plusieurs millions de piastres pour lesquelles sommes l'Etat aura des certificats de seconde hypothèque, et d'endosser pour plusieurs millions de plus pour lesquels l'Etat sera nanti de certificats de première hypothèque. On croit que le bill échouera, bien qu'il soit poussé par de puissantes influences de Boston et d'autres influences locales ou de couloir.

Les deux Chambres s'ajournent demain au 10 janvier.

Il a plu ici pendant les dernières 24 heures. La rivière monte.

Richmond, 14 déc—La Grande Loge des Maçons a élu ce soir, Thos. F. Owen, de Norfolk, Grand Maître; Robert E. Withers, de Lynchburg, Senior Warden; Wm H. Lambert, Junior Warden; Thos W. Dudley, de Richmond, Grand Trésorier; Dr John Dore, de Richmond, Grand Secrétaire; Wm Taliaferro, de Gloucester, Diacre Sr. et le juge Richard Parker, Jr., diacre.

New York, 14 déc—Le bruit court qu'une grande quantité de sucre a été saisie pour violation des lois sur le Revenu.

Marchés européens.

Liverpool, 14 au soir.—Coton ferme à la clôture. Uplands 11 7/8. Orléans 12 1/2; vendu 10,000 balles dont 2,000 pour l'exportation et la spéculation.

Marchés Américains.

New York, 14.—Coton ferme à la clôture. Mid. 25 1/2; vendu 2,700. Farine inactive et lourde.

New York, 14 déc., au soir—Escompte languissant. Papier de première classe 10 à 12. Sterling calme, ferme à 8 5/8. 5-20 114 3/8. 10-40 109 3/4. Louisiane 71. Levée 61.

New York, 14 déc—Argent serré à 7 pour de l'or. Or calme à la clôture à 122. Fonds publics fermes. Fonds du Sud irréguliers. Actions faibles et actives mais incertaines.

Charleston, 14 déc—Coton calme, mais sans changement. Mid. 24 1/8. Vendu 250 balles. Reçu 2,788. Exporté pour le cabotage 1,340.

Savannah, 14 déc—Coton inactif. Mid. 24 1/4. Reçu 3,582 balles. Vendu 300.

Mobile, 14.—Coton ferme à la clôture. Mid. 23 3/4; vendu 1,750 balles; reçu 1,857; exporté 512.

Louisville, 14.—Farines, grains et groceries calmes et sans changement. Coton ferme, Mid. 23 3/4. Porc 31. Jambons 23. Whisky 97.

St-Louis, 14.—Farine superfine 4 à 4 25. Porc 30. Graisse 18.

Cincinnati, 14—Farine de famille 5 25. Mais 74. Whiskey 97. Graisse 18. Beurre en baisse de 1 cent. Sucre en baisse de 1/4 de cent.

Nouvelles des rivières.

Vicksburg, 14. — Descendant Texarkana, Belle Lee. Le fleuve monte vite.

St Louis, 14.—Le fleuve monte.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 14 déc, 6 P. M.—Grand vent d'Ouest. Pas d'arrivages.

— M. Auber travaille, semaine et dimanche, à ses *Rêves d'amour*. Tout sera prêt pour le mois de décembre.

Et le retard apporté jusqu'ici à la pièce était parfaitement calculée : l'avisé maître n'a pas voulu risquer son œuvre au milieu du charivari électoral et politique. Voilà tout.

Evêque et Journaliste.

Indirectement attaqué dans la lettre de Mgr. Dupanloup, M. Louis Veuillot se retranche dévotement et modestement derrière le caractère sacré de son adversaire.

Un adversaire sacré pour M. Veuillot est chose trop rare pour qu'on ne signale pas de quelle façon il se tire de ce pas.

Voici :

"Mgr. d'Orléans, écrit M. Louis Veuillot, dit, à la vérité, que c'est notre faute, et toutes ses observations se rattachent à notre polémique contre le livre de Mgr. Maret et contre d'autres écrits, qu'il l'ont éveillée légitimement; écrits qu'il ne nomme point. Nous ne pensons pas à mériter tant d'honneur et l'on verra bien qu'il va beaucoup par delà. Il s'en apercevra lui-même aux arguments empoisonnés que la presse hostile va tirer de son argumentation.

"C'est la seule contradiction que nous vous ferons permettre sur la lettre pastorale de Mgr l'évêque d'Orléans. Elle est assurément faite pour la publicité la plus militante, et nous y sommes attaqués d'une manière dont nous réclamons l'opportunité et la justice. Néanmoins, à cause de son caractère officiel, par prudence et par déférence, nous la publierons intégralement sans la discuter. Nous portons le respect de l'infaillibilité de l'Eglise unie à son chef jusque dans ses moindres dépendances, et nous tenons que les actes épiscopaux doivent être soustraits à la contestation publique des laïques. Elargissant ce devoir nous nous abstenons de plaider.

"Déjà une fois, usant assez strictement d'un droit incontestable, à propos d'une discussion littéraire où il s'estima contredit, il crut devoir condamner l'*Univers* et en prohiber la lecture à plusieurs prêtres de son diocèse. Nous ne trouverions pas séant de l'amener à renouveler cet éclat. S'il y a nécessité d'ailleurs, les journaux qui vont applaudir et commenter ses *Observations* nous fourniront matière à parler, sans léser une autorité qui doit rester intacte, jusqu'à ce que l'autorité supérieure ait prononcé."

M. Dupanloup a riposté par un nouvel écrit, dont nous reproduisons le préambule :

Avertissement adressé par Mgr l'évêque d'Orléans à M. L. Veuillot, du journal l'UNIVERS.

Monsieur,—Dans l'article que vous avez publié le 18 novembre à propos de mes *Observations sur la controverse soulevée relativement à la définition de l'infaillibilité*, vous vous excusez d'être de ceux qui ont soulevé cette controverse. Vous prétendez que si je me suis déterminé enfin à parler sur cette question, vous n'y êtes pour rien : ce ne serait pas *votre faute*.

Je suis obligé de vous contredire ici.

Oui, monsieur, c'est votre faute, et je ne puis accepter votre excuse. Vous demandez "pourquoi Mgr l'évêque d'Orléans jette ainsi la question dans le public?" Je vais vous l'expliquer.

Vous récusez "l'opportunité et la justice" de mon acte : je vais vous les faire comprendre.

Vous dites qu'il ne serait pas "séant" de provoquer de ma part une nouvelle condamnation. Je ne viens pas vous condamner, mais vous avertir.

Je pouvais négliger vos provocations, quand elles m'étaient personnelles. Mais ce que vous faites depuis dix mois, c'est autre chose. Vous vous donnez dans l'Eglise, monsieur, un rôle qui n'est plus tolérable.

Vous agitez et troublez les esprits dans l'Eglise. Vous faites une sorte de pièges émeute à la porte du Concile. Vous lui tracez sa marche; Vous posez des questions que le Saint-Père n'a pas posées, vous parlez de définitions, selon vous "inévitables" vous en fixez le mode et la forme.

Vous insultez, dénoncez et mettez au ban du catholicisme tous les catholiques qui ne pensent ou ne parlent pas comme vous.

C'en est trop, monsieur. Il était temps de vous répondre. Voilà pourquoi j'ai parlé.

Vous dites que je viens de "donner tête à la prise d'armes." Non, monsieur; ce que j'ai fait n'est pas une prise d'armes, c'est une défense.

Car le moment est venu de se défendre contre vous.

J'élève donc à mon tour la voix, et je viens opposer aux entreprises dont je vous accuse un solennel avertissement.

J'accuse vos usurpations sur l'épiscopat, et votre intrusion perpétuelle dans ses plus graves et plus délicates affaires. J'accuse surtout vos excès de doctrines, votre déplorable goût pour les questions irritantes, et pour les solutions violentes et dangereuses. Je vous accuse d'accuser, d'insulter et de calomnier vos frères dans la foi. Nul ne mérite plus que vous ce mot sévère des livres saints *Accusator fratrum*.

Par leurs tout je vous reproche de rendre l'Eglise complice de vos violences en donnant pour sa doctrine, par une rare audace, vos idées les plus personnelles.

Dans les pages qui suivent, Mgr Dupanloup justifie, avec une grande abondance de citations, les accusations qu'il dirige contre M. Veuillot. Ce nouvel acte de Mgr l'évêque d'Orléans, complément du premier, n'aura pas moins de retentissement dans le monde religieux.

M. Veuillot a trouvé à qui parler.

— Extrait de la souscription du *Rappel* pour les victimes d'Aubin.

"Un jeune républicain de cinq ans qui crie tous les soirs, à l'arrivée de son père : Vive la République!"

Lequel est le plus niais, du papa Prudhomme qui envoie de pareilles sottises, ou du journal qui les accueille?

Je vous prie de croire que si j'avais un enfant pareil, je lui donnerais poliment le fouet!

ANCIEN ET EFFICACE.

PLUS DE TRENTE ANS DEVANT LE PUBLIC.

LES CÉLÈBRES PILULES DU Dr. C. McLANE, POUR LA MALADIE DE FOIE.

La plus grande découverte médicale du siècle.

Des millions de malades en chantent les louanges. Toutes les familles et chacun devraient en avoir.

SOUFFREZ-VOUS MAINTENANT?

Avez-vous mal de tête ou une douleur au dos?
Avez-vous la constipation?
Avez-vous des aigreurs?
Avez-vous une mauvaise haleine?
Avez-vous les mains et les pieds froids?
Avez-vous la fièvre en [illegible]?
Avez-vous des palpitations de cœur?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous une interruption des menstrues?
Avez-vous des vomissements?
Avez-vous des irrégularités ou des faiblesses?
Avez-vous des éblouissements?
Avez-vous une peau jaunie et colorée?

ANCIEN ET EFFICACE

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Avez-vous des coliques ou la diarrhée?
Avez-vous un estomac gonflé ou relâché?
Avez-vous un esprit sombre ou un manque d'appétit?
Avez-vous des symptômes bilieux quelconques?

SERVEZ-VOUS DES PILULES DU Dr McLANE.

Ecoutez l'avertissement. Les délais sont dangereux. Ce conseil vaut son pesant d'or pour les malades. N'achetez que les PILULES DU Dr McLANE POUR LA MALADIE DE FOIE. Il n'y a de véritables que celles qui portent la signature de

FLEMING BROTHERS.

On en vend dans le monde entier.

MARIÉ, à la Cathédrale St Louis lundi 6 décembre 1869, par le Révérend Père Millet, Dr. EDMOND SOUCHON à Mlle CORINNE LAVIE, tous deux de cette ville.

Décédée, hier soir, à l'âge de 51 ans, Mlle CESIA MILBROU. Ses amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la résidence de son beau frère, le juge T. Wharton Collens, No 348 rue de la Commune.

Décédée hier matin, à trois heures et demie, à l'âge de quinze ans, OCTAVIE SALVATORY, fille de Joseph Salvatory et de Marthe Poulard. Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de J. T. Desgrais et de Victor Saucier, sont priés, sans autre invitation, d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi à quatre heures. Le convoi partira de la rue Espagne, entre Amour et Bons-Enfants.

SERVICE FUNEBRE.

Aujourd'hui 15 décembre, un service solennel sera célébré à l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de feu l'Abbé CLAUDE ANTOINE THOLOMIER.

Les ecclésiastiques et les fidèles sont priés d'assister sans autre invitation.

J. C. FÉREC, prêtre.

Entrepot de Tapis—No 17 rue de Chartres
A. BROUSSEAU & Co.

REÇOIVENT, directement, de manufactures anglaises et américaines,
TAPIS de toutes espèces STORES.
TOILES CIRÉES toutes largeurs, Dessous de tables, NATTES, tous largeurs. Couvertures de tables et de planos &c. Etoffes à rideaux et articles de tapissiers, damas, reps, damas, crins, cordes, bandes, coutils à matelas, ressorts, &c, qu'ils offrent à bas prix, en gros et en détail. 28nov PP

TAPIS. TAPIS.
ELKIN & CO.,
168........RUE DU CANAL........168
(En face du Christ Church)

Appellent l'attention des acheteurs sur leurs TAPIS VELOURS, BRUXELLES, TROIS PLIS et INGRAIN, de nouveaux genres; sur leurs TOILES cirées de toutes largeurs, STORES à nouveaux dessins, CORNICHES, FLÈCHES et BANDES, DEVANTS de cheminées, NATTES et DESSOUS de tables, ÉTOFFES à rideaux, GUIMPES, &c., &c., Qu'ils offrent au plus BAS PRIX.
45sept—5m VatC

SOCIETA ITALIANA DEL TIRO AL BERSAGLIO.

La seduta ordinaria del mese avrà luogo la sera di Mercoledì 15 corrente alle ore 7 1/2 precise.
Per ordine del Presidente, G. DELL'ORTO,
15 dec—1f Segretario.

CLUB LOUISIANAIS.

UNE assemblée générale extraordinaire des membres de ce Club aura lieu MERCREDI, le 15 du mois courant, à 7 heures et demie P. M., au No 49 rue Royale.

Le but de cette assemblée étant d'inaugurer les salons du Club et de voter sur l'admission de nouveaux membres, la plus grande ponctualité est instamment demandée.

Par ordre du Président.
B. O'CONNELL,
12 déc—3 Secrétaire.

Cigarettes de la Havane.

REÇU par le steamship LIBERTY, les marques HONRADEZ et FIGARO.

A vendre chez
FERNANDEZ & VILLA,
15 déc—5f Encoignure Royale et Douane.

EN MAGASIN—
10 barriques vin St-Emilion,
10 " " St-Christoly,
15 " " Blaye,
100 " " pour familles,
10 tierçons vin blanc,
25 caisses muscat de Lunel,
150 " vins rouges et blancs grandes et demi-bouteilles,
80 " vins de Bourgogne, dito dito
40,000 capsules, pour bouteilles, diverses couleurs.
Cognac, absinthe, kirsch, fruits à l'eau-de-vie, bouchons, &c., et à vendre par P. POUJOL,
15déc—15an24déc

Conclave Ætna No 15.
S∴ W∴ M∴

"Officiers réinstallés pour 1870"

Wm. E. Fitzgerald*	M. E. Chef.
Jas. B. Williams*	Chancelier.
John Casey*	Prévôt.
J. A. Bourg	Scribe.
Simon Kohlmann	Trésorier.
Martin Bibli	Inspecteur-général.
Geo. C. Norcross	Hérault.
Geo. A. Meilleur*	Secrétaire des finances.
D. M. Kelley	Gardien.
John H. Aitken	Sentinelle.

Délégués au Grand Conclave de la Louisiane :
Wm. E. Fitzgerald*
Anatole A. Ker*
Jas. Bradford Williams*
*Réélus.

THOS. D. HARPER,
15déc—3t,PP. Scribe.

HEBERT & ESCOUSSE
59----CHARTRES----59

APERÇU sommaire des marchandises reçues pour le JOUR de NOEL et pour le JOUR de l'AN.

—COMME TOUJOURS—

Un très joli choix de Boîtes et Cartonnage pour bonbons; Poches pour confiseurs.

CHOCOLAT

Pralinés, à la crème, napolitain et sous diverses autres formes, des meilleures maisons.
DRAGÉES fines, COSAQUES riches et autres FANTAISIES.

FRUITS GLACÉS.

ENCRIERS NOUVEAUX, en bronze artistiques.
JOUETS en boîtes et en malles.

PAROISSIENS

En écaille, ivoire, velours, maroquin etc., etc.
CHAPELETS.
LIVRES d'étrennes pour grandes personnes et enfants
ALBUMS en images, pour enfants.
do pour dessins.
PLUMES d'or; BOITES de mathématiques et de couleurs et autres.
&c., &c., &c., &c.
ALMANACHS, à effeuiller et sur carton.
AGENDAS de bureau et de poche.
ALBUMS pour photographies. 15déc—15 au 31

Grande Réduction de Prix
DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE,
Encoignure Canal et Remparts.

J. JANE.

LE plus grand et le plus bel assortiment de FRUITS cristallisés fabriqués par lui-même et défiant toute concurrence par la modicité des prix—

COINGS	FIGUES,	POIRES,
BANANES,	LIMONS,	PRUNES,
PATATES de Malaga,		ANGÉLIQUE,
ANANAS,	LIMONS de Vicksburg	
	ORANGES Myrte.	
CEDRAS,	CHINOIS,	PECHES

Les susdits articles se vendront à une réduction de 40 pour cent sur toute quantité au-dessus de 5 livres. Dragées fines par excellence et fruits glacés. Fruits à liqueurs et une plastre la livre. Pralines grillées et au chocolat, [illegible] à la pistache. Dragées [illegible] assortis et des plus fins à 70 cents la livre, et fabriqués par le soussigné.

Un assortiment complet de NOUGATS de Montélimar, Avignon et Barcelone, MARRONS glacés.

Toutes sortes de Confiseries, de Pâtisseries et un beau choix de Cartonnages arrivant de Paris pour les Fêtes prochaines et à des prix réduits de même que les Liqueurs les plus fines.

J. Jané.
15 déc—1m Coin Canal et Remparts.

AVIS
Aux Planteurs Sucriers.
CENTRIFUGES CENTRIFUGES
8 CENTRIFUGES DE WESTON
Patent de Brit.

A vendre à bas prix, par VOSE BROTHERS,
12 déc—1m No 85, rue des Magasins.

CADEAUX DE NOEL
RICHES, BEAUX ET A TRÈS BON MARCHÉ.

J. LEVOIS & JAMISON
126........CANAL........126

Ont reçu les prix de
ROBES mousseline laine riche ...... $2 50 pièce
PLAIDS d'Ecosse depuis ...... $1 00 la robe.
ROBES popeline, brochées ...... $5 00 pièce
SERGES rivées ...... la robe.
MERINOS français couleurs ...... $ la verge.
SOIERIES Rep ...... la robe
SOIERIES en couleur $1 00
Nos soieries sont garanties les meilleures de Lyon.

Cadeaux pour Enfants :
MANTEAUX drap
PARURES en fourrure
BALMORALS nouveaux
GANTS peau de chevreau

Cadeaux pour Dames :
MANTEAUX Opéra, en fourrure, en peluche, en draps, Neige.

—ÉGALEMENT—
Le nouveau "PORT SAID" cadeau qui est utile pour le soir et la promenade.

Nous avons une immense variété d'articles de mode et utiles que nous vendrons

—A BAS PRIX—
Pendant les jours de fête.

J. Levois & Jamison,
126, rue du Canal,
12 déc—3f,PP Entre St-Charles et Carondelet

Maison le meilleur marché en son genre de toute la ville.

A. GALEPPI,
141 ..... RUE DE CHARTRES, ... 141
ENCOIGNURE TOULOUSE.

Grand Assortiment
DE
PAPIERS PEINTS,

GLACES nues et encadrées;
CADRES en tout genre;
GRAND Assortiment d'ESTAMPES;
ALPHABETS, Chiffres Paquets, etc.
11déc—3m ARTICLES DE DESSIN

Check Volé.

UN CHECK sur la Banque des Citoyens, montant à $3,000, tiré par D. John Stevenson à l'ordre de Sylvain Léonard, endossé par Sylvain X, a été volé, le 9 novembre, à bord du steamer Henry S Turner. 12 déc—3f

ON DEMANDE

UN ou plusieurs capitalistes pour donner plus d'extension à la Colonie agricole Franco-Américaine. 42 familles sont arrivées sur les lieux; chacune d'elles a préempté 160 acres, et offre 80 acres de terre pour chaque 300 dollars. Les 80 acres de terre sont donnés à titre de primes; les emprunts seront garantis par hypothèques et remboursés dans les cinq années qui suivront. Les prêteurs pourront être membres de la Société et surveiller eux-mêmes leurs intérêts. Intérêt du capital 7 pour cent.

S'adresser à Mr. T. DOUSSAINT
Président de la Société, à Salina (Kansas.)
14déc—3f

DEMANDE.

UN monsieur, bon comptable, et connaissant bien l'anglais et le français, désire trouver une ou deux maisons pour prendre charge de leur tenue de livres, dans la soirée ou le dimanche. S'adresser chez Mr. G. Dupuy, 199 rue du Canal. 12 déc—3f

DEMANDE DE CUISINIERE.

ON demande une bonne cuisinière au No 215 rue du Camp entre Julie et St Joseph. 14déc—3f

Demande de Barbiers.

DEUX bons ouvriers barbiers trouveront à s'employer de suite d'une manière très avantageuse, en s'adressant au No 107, rue Douane, entre Royale et Bourbon. 14déc—3f

F. GONTHIER,
—a transporté son—
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,
—AU No—
34...de la rue St Charles...34
Vis-à-vis de l'Hôtel.

Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits.
17 nov—6m

J. G. BERMEL & Cie.,
121........RUE DU CANAL........121.

ONT l'honneur d'annoncer à leurs clients et amis, ainsi qu'au public en général, qu'ils viennent d'ouvrir un grand magasin, dans lequel ils trouveront des ARTICLES IMPORTÉS DIRECTEMENT DE FRANCE,

Et nouvellement reçus, tels que—
CHEVEUX, NATTES et BANDEAUX,
ARTICLES DE TOILETTE pour messieurs,
GANTS JOUVIN PARFUMERIE,
PEIGNES, BROSSES,
CHEMISES de toile et de flanelle,
CALEÇONS, CHAUSSETTES, CRAVATES, BRETELLES, etc.,
CANNES et PARAPLUIES,
PIPES en écume de mer.

Nota—Un salon de coiffure pour dames, desservi par de bons artistes, nouvellement arrivés de Paris, est à la disposition des dames qui voudront bien patronner ce nouvel établissement. 19 nov—

Chapellerie.
60........RUE DE CHARTRES........60
COIN BIENVILLE.

J. FIQUET

A reçu de Paris un grand choix de chapeaux, soie, castor, cachmir, souples, etc. Aussi : casquettes et képis, fabriqués sur commande.
14 nov—2m

$25 de récompense.

Volée, ce matin, dans mon écurie, une JUMENT bai, de 15 mains de haut ayant une tache grisâtre au dos, près de la hanche, étampée A. à l'épaule et D au cou, côté gauche, une tache blanche au front et un pied de derrière blanc. La personne qui me la ramènera au No 278 de la rue Prieur, 3me District, recevra une récompense de vingt-cinq piastres.
14déc—3f JULES VIENNE.

Propriété à Louer.

UNE maison en briques à deux étages, située rue Bourbon No. 232, entre Hôpital et Quartier, contenant 6 chambres à coucher au second; 4 pièces au premier, salle à manger, cuisines, chambres de domestique, cave et water-works. Pour les conditions, s'adresser à E. GAUDOZ, Pharmacien,
14déc—1m coin Conti et Bourgogne.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE
—DE LA—
LOUISIANE.
BUREAUX : No. 120 de la rue Commune.

CAPITAL PLACÉ EN EXCELLENTES GARANTIES........................ $600,000.

CETTE COMPAGNIE assure contre les risques d'incendie, de mer et de rivières, aux plus bas taux de prime, et paie les pertes à la Nile Orléans, à New York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés.

Assurances contre l'incendie, sur maisons en briques et les meubles qui s'y trouvent, de trois-huit à un demi d'un pour cent par an et sur les maisons en bois, les magasins, les fonds de marchandises et autres risques en proportion.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice Président.
J. P. ROUX, Secrétaire. 2déc—PP

Lisez, Mesdames, Lisez !
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137...... RUE DU CANAL 137,

ONT l'honneur de rappeler leur clientèle et au public en général, qu'ils ont toujours en stock le plus beau et le plus complet assortiment de

Gants de peau.

Nos gants à une piastre fabriqués pour notre maison, sont les meilleurs de la ville, comme l'attestent trois années d'expérience et de succès.
350 DOUZAINES GANTS JOUVIN & Cie.
500 " GANTS SYSTEME JOUVIN
Ces derniers sont estampés au nom de la maison et ne le cèdent en rien aux véritables Jouvin, et se détaillent seulement à $1 50 la paire.

Garnitures, Boutons Velours, etc,
Rubans satin et taffetas,
Lainages pour dames et enfants,
Bijouterie Or et Imitation.
Corsets Français *Corsets Coqé !*
—Grand déballage de—
Poupées de Paris Trousseaux de Poupées
Jouets, Voitures, Vélocipèdes etc.
Le tout garanti meilleur marché que n'importe où. Veuillez venir voir et vous en convaincre.
Chez GUÉBLÉ & NIPPERT
21 nov 1m D Mer V. PP 137 rue du Canal.

G. LAVIE,
122. RUE DU CANAL .122
[Entre St-Charles et Carondelet.]

A L'HONNEUR d'informer ses nombreux clients et le public en général, que ses déballages sont terminés et qu'il a à leur disposition un assortiment de—
CÉLÈBRES CHEMISES CHARVET DE PARIS
LINGERIE DE DESSOUS de tous les genres, en SOIE, MÉRINOS FLANELLE CACHEMIRE etc.
MOUCHOIRS CRAVATES et COLS,
PIPES ÉCUME DE MER,
PARAPLUIES, CANNES, etc.
ARTICLES DE FANTAISIE,
BRONZES,
BOITES à ouvrage
[illegible] à mouchoirs,
[illegible] à gants etc.

CHOCOLATS

Il recommande aux gourmets des Chocolats à la Crème et des Pastilles Chocolat en boîtes riches et simples de la Maison MASSON de Paris.
14 déc—[illegible] PP

JOUETS D'ENFANTS !
Cadeaux de Noël
—ET—
Etrennes,
CHEZ
Guéblé & Nippert,
137........ RUE DU CANAL........137

NOTRE GRANDE EXPOSITION est complète et sans rivale dans le pays. Pas de vieux stock. Le public est respectueusement invité à venir visiter. 12déc—

Mme ROBERT,
195........RUE DU CANAL........195
Entre les rues Bourgogne et Remparts.
Nouvelle-Orléans.

MAGASIN DE MODES ET DE DENTELLES.

A REÇU un beau choix de CHAPEAUX d'automne et d'hiver, RUBANS, PLUMES, etc., qui forment l'assortiment le plus recherché et le plus complet qui se puisse trouver à la Nouvelle Orléans.

Elle exécute à la satisfaction de ses clientes toutes les commandes en robes et en confections qui lui sont faites. 5nov—1m

E. & J. BURKE,
DE DUBLIN.

Seuls agents pour les Etats Unis, de

ARTHUR GUINNESS Son & Co,

APPELLENT l'attention du commerce sur leur marque patentée, étiquette jaune et Rouge qui est [illegible] Stout (Porter).

[illegible] marque reçu par le navire CHINA, de Liverpool, et à vendre par P. E. BRULATOUR.
12 dec—[illegible] 12 rue Conti.

WM YOUNGER & Co., d'Edimbourg, avisent le public que leur agent aux Etats-Unis [illegible].

Un lot de cette marque supérieure, en débarquement et à vendre par P. E. BRULATOUR seul agent.
12 dec—[illegible]

Ex "G. Lanata" "Caroline" Brookman et Mary E. Rowland.

190 caisses Macaroni,
[illegible] Huile Bac garanti de Nice
[illegible] vins supérieur Yquem, Margaux etc.
[illegible] Château Ducru Pescatore.
[illegible] barriques vins supérieurs divers
[illegible] quarts Madère doux et sec
[illegible] Sherry.
[illegible] Port.
[illegible] quarts brandy [illegible] Otard Dupuy & Cie., Cognac.
[illegible] quarts brandy [illegible] J. Denis Henry Mounier, Cognac.
[illegible] quarts brandy [illegible] Pinet, Castillon & Cie., Cognac.
Absinthe, olives, sardines, eau de fleur d'oranger, bouchons, etc. à vendre par P. E. BRULATOUR,
12 dec—[illegible] 12 rue Conti.

Institution G. H. GORDON,
Au No. 142 de la rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St. Pierre.

LA principale langue de cette Institution est l'anglais mais le français et la littérature française y sont l'un et d'une grande attention. Le professeur de français est un gradué de l'Université de St Louis, à Paris, et a longtemps enseigné cette langue avec succès.

Il y a classe du soir, de 6 à 9 heures. Elles ne sont une véritable bienfait de la jeunesse créole qui y apprend à lire, parler et écrire l'anglais correctement.

Les élèves reçoivent à cette Institution des leçons de toute espèce de dessins qui les mettent à même de faire en peu de temps, une connaissance pratique de tenue des livres d'arithmétique et commerce, etc.
12 dec—

Monsieur J. A. JAQUET

A L'HONNEUR d'annoncer au public qu'il a reçu de New-York un stock de PATE DE CHOCOLAT de Léger qu'on trouvera constamment à l'avenir à sa Librairie 139 rue Royale. 5 déc—6f

A Vendre,

UNE BOULANGERIE située dans l'un des meilleurs quartiers de la ville, et faisant un travail de quatre barils par jour.
S'adresser chez J. B. CAMORS & CO.,
8 déc—6f 61, Tchoupitoulas.

BONNE OCCASION.
Grocerie et Café à vendre pour cause de maladie.

On offre à vendre à des termes raisonnables une grocerie et un café bien situés et ayant une bonne clientèle et un stock complet.

Pour plus d'informations s'adresser au coin Dumaine et Rempart. 12 déc—4t

Habitation sur côte à vendre ou à louer.

Dans la paroisse d'Iberville, à environ quarante cinq milles de la Nouvelle-Orléans, rive gauche, connue sous le nom de "VIRGINIA PLANTATION" mesurant [illegible] arpents, pourvue de cannes pour planter [illegible] ses dépendances, ecuries, etc. Pour plus amples détails et pour les conditions, s'adresser à M. E. Gardanne bureau de MM. Auguste, M. [illegible] et Burthe, No 11 Carondelet, Gallier's Court, de 9 h. à 10 h. du matin, et de 1 h. à 2 h. de l'après-midi.
12 dec—1 [illegible]

HOTELS, RESTAURANTS, CAFÉS.

CHANGEMENT DE LOCAL.
Pension Française,
43..........Rue Bourbon..........43
Mme DENISE

A l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de transférer sa pension de la rue Douane, au No 43 rue Bourbon (ancien local du Club Marchands), où elle s'efforcera, comme par le passé, de satisfaire ses pensionnaires.—Elle louera de belles chambres garnies, très aérées, à des prix modérés.
Prix de pension, par semaine, $5 00.
Déjeuner à 8, 9 et 10 heures.
Dîner à 3, 4, 5 et 6 heures. 3oct—3m,t,t 2j.

Restaurant de Paris,
32 rue Bienville,
OSCAR LEURY, Propriétaire.
PHILIPPE FORGET, Gérant.
Pension à la semaine et au mois. Chambres garnies, bien aérées pour habitants. 27nov—1an

Salon d'Huîtres
—ET—
RESTAURANT
—DE—
JANZEN,
19oct—1an No. 16, rue Royale, Nile-Orléans

RESTAURANT COSMOPOLITE.
Rue ROYALE, No 11, entre les rues Canal et Douane.
LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison donne de meilleur et toute espèce de vins de choix. Les soupers, dîners, repas de noces, etc, y sont fournis sans délai.—Il y a des salons particuliers au premier. Des chambres élégamment meublées et à louer par semaine ou par mois. Ce restaurant est ouvert jusqu'à minuit. 14 mai—1an

WASHINGTON EXCHANGE,
RUE ST-CHARLES, NO 19,
Nouvelle-Orléans,
Entre les rues Commune et Canal.
D. M. STELLA,
Propriétaire

BISMARK.

CE fameux établissement dont la vogue ne cesse de s'accroître, est foulé tous les soirs par les amateurs de BONNE BIÈRE, DE JEUX D'ECHECS, DE CARTES, DE DOMINOS, ETC.

Concert tous les soirs.
Restaurant à la carte 9 mars les Mar.,JD

FABRIQUE
DE
CANDI.

Une des plus Grandes Fabriques du Sud
EST EXPLOITÉE PAR

NORMAN & REISS,

121 & 123, rue de la Vieille-Levée 121 & 123

Ils y fabriquent constamment
Du Candi en gros et petits bâtons,
Toute espèce de Candis à la crème,
Toute espèce de Candis nougats,
Candis Star,
Candi amer, (Horehound)
Candi tressé,
Candi dur,
Popping Kisses américains,
Popping Kisses français,
Pâte de Jujube,
Toute espèce de Chocolats,
Gommes,
Bonbons fins.

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'ARTICLES ETRANGERS, tels que
Boîtes de fantaisie.
Capsules de toutes grandeurs,
Feuilles de pâte de gomme,
Feuilles or et argent,
Toute espèce de Roses
Fleurs de tous genres,
Cornes d'abondance
Sacs de fantaisie,
Papier dentelle, etc.
Qu'ils vendront aux plus bas prix du marché.

FIRE WORKS.

ROMAN CANDLES, [illegible]
SKY ROCKETS do
SCROLL WHEELS do
PIN do do
SERPENTS do
FLYING PIGEONS.
TOURBILLONS or TABLE ROCKETS.
VERTICAL WHEELS.
DOUBLE HEADERS,
FIRE CRACKERS
CANNON CRACKERS.
BLAST [illegible]
[illegible]
NORMAN & REISS
No 121 et 123 de la rue Vieille-Levée
1er oct—PP

ETRENNES. ETRENNES.

LIBRAIRIE
—DE—
J. A. JAQUET,
139........RUE ROYALE........139

REÇU directement de Paris par le steamer New York un assortiment complet d'ARTICLES POUR ETRENNES tels que
Papeteries, Boîtes à ouvrage, Cave à liqueurs, Vases, Portefeuilles, Buvards, Livres de prières, Boîtes à gants, Boîtes à mouchoirs, Cadres à épingles, Boîtes de couleurs [illegible] etc. [illegible] LA CÉLÈBRE FABRIQUE [illegible].

P. S. L'ALMANACH ANNONCES de la librairie Jaquet paraîtra vers le 1er janvier. 2 déc

Avis aux Dames.

FÉLIX SARON,
14............RUE BARONNE............14
Près la rue du Canal.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il vient de retour de Paris avec le plus grand assortiment de CHEVEUX de toutes sortes, [illegible].
Le PLUS BEL ASSORTIMENT DE CHEVEUX frisés [illegible].
[illegible] parfumerie [illegible] VIOLET [illegible].
Les plus grandes nouveautés de COIFFURES EN CHEVEUX, POUR ENFANTS
Les nouveaux CORSETS.
Toutes ses marchandises ayant été achetées dans les meilleures conditions [illegible].
SUCCURSALE 229 RUE DU CANAL
[illegible]
FÉLIX SARON.
N. B.—Un grand salon est réservé spécialement pour la coiffure des Dames.

L'INTERNATIONALE
COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE ET DE CRÉDIT
JERSEY CITY, N. J.

Au capital de cinq cent mille piastres, dont deux cent mille payées et investies en bonnes et profitables sécurités, et cent mille déposées entre les mains du trésorier d'Etat, comme garantie additionnelle.

CETTE Compagnie émet des polices d'assurance à des taux aussi favorables [illegible] premier ordre [illegible].

OFFICIERS ET DIRECTEURS.
A.O. ZABRISKIE, Chancelier de l'Etat de N. Jersey.
H. NEY S. TERRELL [illegible] & Co.
JAMES A. WILLIAMSON of James Bishop & Co.
DANIEL S. APPLETON, of D. Appleton & Co.
BLAKESLEY WILSON President of the Second National Bank
D. JACKSON STEWARD, 150 Fifth Avenue New York.
HOBBA Y. CLARK Merchant Jersey City.
E. A. HAYT, [illegible] & Co.
NELSON DUNHAM, [illegible] N. J.
E. A. HAYT Président.
JAMES A. WILLIAMSON Vice-Président.
[illegible] DESHLER, Secrétaire.
J. C. MIX Surintendant d'Agences.
A. DUCHIRON, Agent général pour la Louisiane et le Texas, No. 5, au coin des rues Royale et Douane.
☞ On demande des agents actifs et intelligents.
12 déc—3f

E. A. TYLER,
115........RUE DU CANAL........115

Ouvrages sur commande,
Montres, Pendules, Bijouterie
—ET—
ARGENTERIE.

AGENT pour les célèbres MONTRES de Chas. E. Jacot et les PLUMES D'OR de Kuhn et Monagtau.

A toujours en main et reçoit continuellement des meilleures fabriques d'Europe et d'Amérique, des Montres, des Pendules et de la Bijouterie de premier ordre.

Aussi, un assortiment aussi considérable que varié d'Argenterie plaquée de table et d'ornement, Lunettes et Lorgnons en or, en argent, en acier et en caoutchouc.

Statuettes et objets de fantaisie en bronze et marbre de Paris.

ORDRES maçonniques et des Odd-Fellows.

Une attention toute spéciale est donnée à la réparation des Montres, des Bijoux, et au remontage des diamants.

Argenterie fabriquée sur commande.

Messieurs C. W. Pescay et Jules Meisye, attachés à l'établissement, se tiendront à disposition des personnes qui parlent la langue française.
5 oct—1mPP

Café de la Bourse,
PINO.................. Propriétaire
Nos 8 et 10.... Rue Carondelet .... Nos 8 et 10.

TOUT ce qui le marché fournit de plus choisi y est servi à toute heure, dans LE MEILLEUR GENRE FRANÇAIS.

On y trouvera les meilleurs vins, [illegible] PINO Propriétaire.
10 déc—6m—PP

JOHN E. SMITH
MARCHAND DE CHARBON.
(Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.)

Bureau, coin Carondelet et Gravier—Dépôt de Charbon au pied de la rue Calliope, et de la rue de l'Esplanade, Nile-Orléans, La.

Il fournit du Charbon aux prix les plus bas [illegible] aux familles et aux bateaux à vapeur.

Il appelle aussi l'attention de tous de son bon stock de charbon. 7 déc—1m

Charbon! Charbon! Charbon!

JAS. M. PATERSON,
Marchand de Charbon, No 164 de la rue Gravier.
Dépôt No 39 de la rue Dauphine.

Les familles, les bateaux à vapeur les presses à coton et autres, les planteurs sont approvisionnés au plus bas prix [illegible] par charge entière de bateaux, aux plus bas prix du marché. 4 déc—1m

CHARBON. CHARBON.

C. TYLER, bureau No 15 de la rue Carondelet — Dépôt au pied de la rue Piety.

Charbon de Pittsburgh Cannel anglais et anthracite, livré dans tous les quartiers de la ville et à bord des steamers, aux plus bas prix du marché et sans frais de charroi.
27 oct—2 me. C. TYLER.

EDWARD BEALS, Jr.........ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,
Marchands de Charbons Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais.

Ils approvisionnent promptement les familles et les bateaux à vapeur.

Bureaux : No 20 de la rue Carondelet.—Dépôt, sur la Levée, au ferry du Troisième District, et au coin des rues Louisa et Levée. On reçoit les ordres aux deux endroits. 1oct—6m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane

[illegible]

56	52	69	33	28	[illegible]	[illegible]	[illegible]	56	24	24	40	7

Les tirages ci-dessus, publiés [illegible] dans les bureaux de la Compagnie.
C. T. HOWARD Président.
Rue St Charles, [illegible] Nle-Orléans.
En témoignage, nous apposons notre signature Nelle-Orléans, Louisiane.
ADAM GIFFEN,
JOHN L. LEWIS
F. F. WILDER
Commissaires.
☞ Méfiez-vous des fausses [illegible].

L'Ouverture de la GRANDE
EXPOSITION
ANNUELLE
—DE—
T. MOREAU,
A EU LIEU JEUDI 9 COURANT

Les Clients et le public en général sont respectueusement invités à venir la visiter.

L'assortiment est complet [illegible] les PRIX TRÈS MODÉRÉS [illegible] désirer en.

JOUETS D'ENFANTS
ET
ARTICLES DE FANTAISIE
Pour CADEAUX DE NOEL et de Jour de l'AN.
T. MOREAU
5 déc—[illegible]

COSMORAMA.

A VENDRE [illegible]

GROVER & BAKER SONT ENCORE VICTORIEUX!

[illegible]

A LOUER

Le vaste édifice à [illegible] WAREHOUSE à quatre étages [illegible] coin des rues Conti et Chartres [illegible].
S'adresser au bureau de M. [illegible] Bienville.

G. L. FEVRE,
148........RUE ROYALE........148
IMPORTATEUR DE

VINS A VENDRE [illegible]

J. K. BAILEY,
246........Rue du Canal........246
VINAIGRE.
ACHAT de [illegible]

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR
39 .... BOURBON 39
Entre Douane et Bienville.

PLANTES ARBRES FRUITIERS, &
PLANTES. PLANTES.

[illegible]

RICHARD FROTSCHER,
Marchand de Graines
Au No 12 de la rue Dumaine

A un choix de graines [illegible] et un choix [illegible] à des prix raisonnables.

Au Jardin Français.
Plantes à fleurs et à fruits, Arbres, Arbustes, Ile, [illegible] &c.

[illegible]

Avis aux jardiniers et aux planteurs
Graines de jardinage de Landreth.

[illegible]
H. HAFNER [illegible]

AVIS
Plants de fleurs, Arbres et Arbustes — Assortiment indigène pour l'ornement des jardins de toutes classes.

S4, rue de Chartres entre Bienville et Conti.

[illegible]

Académie de St-Louis de Gonzague

Encoignure des rues Chartres et [illegible]

[illegible]
STANISLAS [illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DEKON
No 275, rue Dauphine entre [illegible]

On peut [illegible]

Collège [illegible]

[illegible]

Mlle Octavie Labrit [illegible]

A [illegible] PENSIONNAT [illegible] DE DEMOISELLES [illegible]

Pensionnat de Jeunes Demoiselles
DIRIGÉ PAR MME V. CARNATZ.

MME KARNATZ [illegible]

Collège de Spring Hill,
(Près de Mobile, Ala.)

CETTE institution [illegible]

Pension, enseignement [illegible]

Moulin Persévérance à Riz,
PAROISSE ST-CHARLES.

CE moulin est construit à l'instar de ceux de Savannah; c'est le plus grand de la Louisiane, avec le rapport de la puissance et de la capacité. Les facilités en sont de beaucoup supérieures aux autres moulins. Le bateau fait face au fleuve et a un grand débarcadère à plateforme. Les planteurs d'expérience et de succès [illegible] ont déjà essayé ce moulin [illegible] le meilleur. Nous faisons, pour vingt-quatre heures, cent-vingt barils de 234 livres net.

La capacité de notre entrepôt est plus du double de celle de tout autre moulin de la Louisiane.

LAWRANCE & HEBRARD, [illegible]
42 Vieille-Levée. SIEWERS & KIP
4 déc—au 1 mars Propriétaires.